

SEANCE DU 25 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf le 25 février à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Christian Maisons, Maire.

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Danielle Girard, M. Ivo Vandeveld, M. Arnaud De Boisanger, M. Merlet Philippe, M. Alleaume Jean-Paul, M. Laurent Palat.

Absents excusés: M. Philippe Merlet (pouvoir à M. Vandeveld), Mme Nathalie Bouillon (pouvoir à Mme Chiron) , M. François Carré.

Secrétaire : M. Ivo Vandeveld.

Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

BUDGET REGIE DE TRANSPORT

Compte administratif 2018

Mme Girard présente le compte administratif 2018 en section d'investissement et de fonctionnement.

L'excédent de la section d'exploitation s'élève à 39 673,38 € et l'excédent de la section d'investissement à 24 170,42 €.

Le conseil municipal adopte le compte administratif et le compte de gestion du receveur à l'unanimité.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- Au compte 001, en section d'investissement la somme de 24 170,42 €
- Au compte 002, en section de fonctionnement la somme de 39 673,38 €

Budget primitif 2019

Mme Girard donne le détail des prévisions prévues en Investissement et en fonctionnement.

Le budget s'équilibre en sectionnement de fonctionnement à la somme de 130 567.95 € et en section d'investissement à la somme de 171 378.24 €.

M. Alleaume: Quand sera contracté l'emprunt pour le nouveau car et à partir de quelle date commencerons-nous à le rembourser ?

M. le Maire: l'emprunt se fera deux mois avant la livraison et le premier remboursement interviendront en 2020.

M. le Maire: le budget transport s'équilibre par une subvention du budget général.

M. de Boisanger ne comprend pas très bien l'équilibre budgétaire.

M. le Maire lui explique que lors de l'achat du car, l'amortissement a été voté sur 15 ans alors que le bus a été amorti sur 10 ans, il faut donc amortir le solde des amortissements cette année. L'amortissement du prochain bus se fera sur 10 ans.

Il explique aussi que nous voulons garder notre bus par soucis d'économie et de liberté d'actions.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2018

Mme Girard donne le détail aux conseillers municipaux du compte administratif 2018.

L'excédent de la section d'exploitation s'élève à 134 688,19 € et l'excédent de la section d'investissement à 144 150,67 €.

Le conseil municipal adopte le compte administratif et le compte de gestion du receveur à l'unanimité.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

- Au compte 001, en section d'investissement la somme de 144 150,67 €.
- Au compte 002, en section de fonctionnement la somme de 134 688,19 €.

Budget primitif 2019

M. Alleaume: 52.000m3 ont été vendus mais on vend moins d'eau aux maisons d'habitations raccordées au réseau d'assainissement.

Mme Girard présente le budget primitif aux conseillers.

Il s'équilibre à la somme de 310 404.13 € en section de fonctionnement et à la somme de 345 041.56 € en section d'investissement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2019

Tarifs de l'eau et assainissement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs suivants : le prix du m3 d'eau reste inchangé.

	H.T. / m ³	
Eau	1,500 €	TVA 5,50 %
Eau (au-dessus de 500 m ³)	1,250 €	TVA 5,50 %
F.S.I.R.E.P.	0,069 €	TVA 5,50 %
F.D.P.R.E.	0,060 €	TVA 5,50 %
R.P.D.	0,380 €	TVA 10,00 %
R.M.R.C	0,185 €	TVA 10,00 %
Abonnement fixe assainissement	10,000 €	TVA 5,50 %
Taxe Grenelle	0,060 €	TVA 5,50 %
Location de compteur (équipé d'un module cyble)	23,700 €	TVA 5,50 %
Ouverture de compteur	37,910 €	TVA 5,50 %
Compteur gelé diam 15 à 20	104,270 €	TVA 5,50 %
Compteur gelé diam 25 à 40	161,140 €	TVA 5,50 %
Module cyble endommagé	56,870 €	TVA 5,50 %

Questions diverses:

Mme Hardy: Les branches gênantes sur le chemin de la Leu ont été coupées.
du grattage a été mis sur un chemin à St Martin.

M. de Boisanger demande à M. le Maire son opinion quant aux discussions du budget de l'agglo, suite aux difficultés rencontrées avec la SMECAD, chargée de gérer le site de l'ancienne radiotechnique. En effet, le dépôt de bilan de cette société était inéluctable si une nouvelle solution financière n'était pas trouvée rapidement. Le président de l'agglo a proposé au conseil communautaire de reprendre les actifs pour un montant de 20 millions d'euros, après négociation avec de nouvelles banques et de créer un budget annexe

qui doit trouver son équilibre sans impacter le budget général de l'agglo. Selon M. le Maire le président de l'Agglo a bien expliqué la situation. M. de Boisanger se demande également si le maire d'une petite commune peut s'opposer aux décisions de l'Agglo. M. le Maire répond par l'affirmative et au Conseil des Maires chaque personne a la possibilité d'intervenir.

M. Palat insiste une fois de plus pour que l'en-tête du Bulletin Municipal mentionne les différentes communes par souci d'égalité. M. le Maire fait remarque qu'administrativement il n'existe plus qu'une commune. M. Palat aimerait qu'on mentionne alors les villages.

M. Alleaume: Le rond-point de Blévy a été réalisé suite à une commission créée à cet effet. Les avis seraient plutôt positifs parmi les habitants car la circulation se serait ralentie et de manière plus importante qu'avec des ralentisseurs classiques.

M. le Maire; la situation n'est pas finalisée, Le rond-point restera en place pendant 2 mois puis une décision sera prise et elle sera ensuite budgétisée et des appels d'offre seront lancés.

M. Chiron confirme qu'il n'y a pas de sons dissonants quant à ce rond-point pour le moment.

M. le Maire clôt la réunion à 22 h 00.